

Conformément aux directives du gouvernement du Québec quant à la situation sanitaire, la séance se tiendra sans la présence du public.

À:

Monsieur Kévin Maurice, maire Monsieur Pierre Baril, conseiller Monsieur André Junior Florestal, conseiller Monsieur Louis Quevillon, conseiller Madame Martine Renaud, conseillère Madame Marilou Laurin, conseillère Monsieur Stephen Rowland, conseiller

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée par monsieur le maire, Kévin Maurice, pour être tenue à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 19-12-336, mardi le 8 février à 17 h, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Période de questions;
- 4. Embauche d'une nouvelle ressource pour la direction du Service des loisirs de la Ville de Brownsburg-Chatham;
- 5. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 300-2022 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts
- 6. Période de questions;
- 7. Levée de la séance extraordinaire.

Donné ce 7^e jour du mois de février 2022

Pierre-Alain Bouchard

Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE NOTIFICATION

Je soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai notifié l'avis spécial ci-haut mentionné le 7 février 2022 aux membres du conseil de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes.

Pierre-Alain Bouchard

Greffier et directeur du Service juridique